



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Conférence ministérielle sur le vieillissement**

Lisbonne, 21 et 22 septembre 2017

Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence ministérielle

Qui se tiendra au Centre des congrès, à Lisbonne (Portugal) et s'ouvrira le jeudi 21 septembre 2017 à 9 heures

I. Introduction

1. En juin 2015, le Conseil économique et social a adopté la résolution E/RES/2015/5 sur les modalités du troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, dans laquelle il demandait aux commissions régionales de faciliter l'examen et l'évaluation au niveau régional, en s'attachant notamment à organiser des réunions d'examen dans les régions. En application de cette résolution, la Commission économique pour l'Europe a décidé d'organiser sa quatrième Conférence ministérielle sur le vieillissement les 21 et 22 septembre 2017, en clôture du troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'application. À l'invitation du Portugal, la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2017 sur le thème « Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes par l'allongement de la durée de vie » se tiendra à Lisbonne. Elle sera précédée, le 20 septembre, d'un forum de la société civile et d'un forum de la recherche.

II. Ordre du jour provisoire**A. Séance plénière**

1. Ouverture officielle de la Conférence.
2. Adoption de l'ordre du jour et élection du Président et des Vice-Présidents.
3. Vue d'ensemble de la stratégie régionale d'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE (résumé des rapports nationaux) et bilan succinct des conséquences sur les droits fondamentaux des personnes âgées.
4. Discours liminaire : « Bâtir une société durable pour tous les âges : de la nécessité des mesures nationales et locales pour atteindre des objectifs mondiaux ».



- B. Réunions-débats d'experts
 - 1. Reconnaître le potentiel des personnes âgées.
 - 2. Favoriser l'allongement de la vie professionnelle et maintenir la capacité de travailler plus longtemps.
 - 3. Permettre de vieillir dans la dignité.
- C. Séance plénière du débat ministériel
 - 1. Ouverture du débat ministériel.
 - 2. Préparation de l'élaboration de la déclaration ministérielle de 2017.
- D. Réunion-débat de ministres et de représentants de la société civile : « Reconnaître le potentiel des personnes âgées – une approche intergénérationnelle »
- E. Présentation de la déclaration de la société civile et de la déclaration de la communauté scientifique
- F. Tables rondes ministérielles
 - 1. Favoriser l'allongement de la vie professionnelle et maintenir la capacité de travailler plus longtemps.
 - 2. Permettre de vieillir dans la dignité.
- G. Adoption de la déclaration ministérielle.
- H. Clôture de la Conférence.

III. Annotations

A. Séance plénière

1. Ouverture officielle de la Conférence

Date et heure : jeudi 21 septembre, 9 heures-9 h 20.

Document : Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence (ECE/AC.30/2017/1)

De hauts responsables portugais et du secrétariat de la CEE feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour et élection du Président et des Vice-Présidents

Date et heure : jeudi 21 septembre, 9 h 20-9 h 30

La Conférence adoptera son ordre du jour.

Le Président élu présentera des observations liminaires (trois minutes au maximum).

3. Vue d'ensemble de la stratégie régionale d'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE (résumé des rapports nationaux) et bilan succinct des conséquences sur les droits fondamentaux des personnes âgées

Date et heure : jeudi 21 septembre, 9 h 30-10 heures

Documentation : Rapport de synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE en 2012-2017 (ECE/AC.30/2017/3).

L'Expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme rendra brièvement compte des constatations faites à l'issue de l'examen des conséquences sur les droits de l'homme de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région.

Le secrétariat donnera une vue d'ensemble de la situation du vieillissement dans la région de la CEE et résumera les conclusions des rapports nationaux qui lui ont été soumis dans le cadre du troisième examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

4. Discours liminaire : « Bâtir une société durable pour tous les âges : de la nécessité des mesures nationales et locales pour atteindre des objectifs mondiaux »

Date et heure : jeudi 21 septembre, 10 heures-10 h 30

Un discours liminaire, intitulé « Bâtir une société durable pour tous les âges : de la nécessité des mesures nationales et locales pour atteindre des objectifs mondiaux », sera prononcé.

À l'issue de la présentation, la parole sera donnée aux participants (trois minutes maximum par intervention).

B. Réunions-débats d'experts

Chaque groupe d'experts sera composé de deux fonctionnaires/experts gouvernementaux. En outre, un ou deux représentants de la communauté scientifique et un ou deux représentants d'organisations de la société civile prendront part aux discussions. Le deuxième groupe d'experts comptera en outre des représentants d'associations internationales d'employeurs et d'employés. Un rapporteur sera désigné pour rendre compte des débats de chacun des trois groupes d'experts.

Après la présentation des experts, l'animateur prendra la parole pendant dix minutes pour présenter les thèmes des différentes réunions-débats et les replacer dans une perspective globale. Cinq ou six experts feront ensuite une déclaration, chacun d'une durée de cinq à sept minutes, puis les experts seront invités à débattre.

Dans les limites des thèmes définis pour chaque réunion-débat, les représentants voudront peut-être indiquer dans leur déclaration les principaux résultats obtenus et les principaux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la stratégie régionale d'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement au cours des cinq dernières années, ainsi que les futurs domaines d'action prioritaires dans leur pays.

À la fin de la première journée de la Conférence, le rapporteur résumera dans une brève déclaration finale (de dix minutes au maximum) les principaux points soulevés par les experts et les participants à chacune des trois réunions-débats.

1. Reconnaître le potentiel des personnes âgées

Date et heure : jeudi 21 septembre, 11 heures-12 h 30

Le premier groupe d'experts mettra en lumière des stratégies destinées à sensibiliser la société à la valeur et aux potentialités des personnes âgées et lui montrer la nécessité de promouvoir la solidarité entre les générations. Les connaissances et les compétences des personnes âgées, fruits de leur expérience de la vie et de leur savoir-faire professionnel, doivent être expressément reconnues comme des ressources précieuses qui méritent d'être exploitées dans les sphères politique, économique et social pour le bénéfice des plus jeunes et de la société toute entière. Certains aspects particuliers de la solidarité intergénérationnelle, en tant que fondement de sociétés soudées et durables pour tous les âges, seront abordés.

2. Favoriser l'allongement de la vie professionnelle et maintenir la capacité de travailler plus longtemps

Date et heure : jeudi 21 septembre, 14 h 30-15 h 55

Le deuxième groupe d'experts exposera les stratégies qui ont porté leurs fruits et les progrès qui ont été accomplis en matière d'augmentation des possibilités d'emploi pour les personnes âgées. Il passera en revue les mesures d'incitation les plus efficaces auprès des

employeurs et des employés et présentera des modèles de gestion des âges en entreprise. Les experts débattront probablement des conséquences à long terme de la crise économique et des nouvelles conditions de travail imposées par les technologies de pointe, aussi appelées « industrie 4.0 », sur l'emploi des personnes âgées.

3. Permettre de vieillir dans la dignité

Date et heure : jeudi 21 septembre, 16 h 25-17 h 50

Le troisième groupe d'experts examinera les notions, les politiques et les mesures efficaces et innovantes qui permettraient à chacun de mener une existence active et satisfaisante tout au long de la vie et, en particulier, pendant la vieillesse, et qui rendraient moins nécessaires, voire inutiles, l'assistance et les soins aux personnes âgées. La réalisation de ces objectifs suppose d'instaurer des conditions propres à garantir la sécurité économique, sociale et émotionnelle. Les experts réfléchiront aux services susceptibles d'aider les personnes en mauvaise santé physique ou mentale à vivre avec leur handicap, en leur apprenant ou en leur réapprenant les compétences nécessaires à la vie quotidienne.

C. Séance plénière du débat ministériel

1. Ouverture du débat ministériel

Date et heure : vendredi 22 septembre, 9 heures-9 h 30

Un haut responsable portugais et un haut fonctionnaire des Nations Unies ouvriront le débat ministériel de la Conférence.

2. Préparation de l'élaboration de la déclaration ministérielle de 2017

Date et heure : vendredi 22 septembre, 9 h 30-9 h 40

Documentation : Projet de déclaration ministérielle « Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes par l'allongement de la durée de vie » (ECE/AC.30/2017/Room Document1).

Le Président du Groupe de travail sur le vieillissement, s'exprimant au nom du Groupe de rédaction du projet de déclaration, en présentera les principaux éléments (dix minutes).

Les délégations auront, le cas échéant, la possibilité de faire des propositions concrètes de modification par écrit avant le déjeuner.

D. Réunion-débat de ministres et de représentants de la société civile : « Reconnaître le potentiel des personnes âgées – une approche intergénérationnelle »

Date et heure : vendredi 22 septembre, 9 h 40-11 h 15

Les intervenants seront deux ministres et trois représentants de la société civile. Un animateur se chargera de présenter sommairement le thème du débat et de résumer les discussions.

À la suite de la présentation des intervenants, chaque expert fera une brève déclaration (de sept à huit minutes) axée sur l'approche intergénérationnelle. Sous la direction de l'animateur, les experts engageront ensuite le débat, auquel les représentants présents à la Conférence seront invités à participer.

Le groupe d'experts s'intéressera au vieillissement en tant que parcours de vie et mettra en lumière des stratégies permettant de sensibiliser la société à la valeur et aux potentialités des personnes âgées et de lui montrer la nécessité de promouvoir la solidarité entre les générations. Les experts examineront les moyens d'établir une réciprocité intergénérationnelle, par la reconnaissance des contributions des jeunes et des personnes âgées à l'économie et à la société, ainsi que les mesures à prendre pour faire de la solidarité

entre les générations l'un des piliers de la cohésion sociale. Ils débattront notamment du risque de partialité dans les investissements ou encore de certaines questions touchant au droit à l'éducation, aux droits sociaux des différentes générations et à la solidarité qui sous-tend les institutions sociales.

E. Présentation de la déclaration de la société civile et de la déclaration de la communauté scientifique

Date et heure : vendredi 22 septembre, 11 h 45-12 heures

Les présidents du forum de la société civile et du forum de la recherche feront chacun une déclaration officielle (chacun pendant sept minutes).

F. Tables rondes ministérielles

Tous les ministres et chefs de délégation présents seront invités à participer aux deux tables rondes ministérielles. Les déclarations et interventions devraient porter sur des questions abordées dans la déclaration ministérielle. Un rapporteur sera désigné pour chaque table ronde.

1. Favoriser l'allongement de la vie professionnelle et maintenir la capacité de travailler plus longtemps

Date et heure : vendredi 22 septembre, 12 heures-13 h 30

Après les observations liminaires du Président de la table ronde, un intervenant principal fera une intervention de quinze minutes, qui sera suivie des déclarations de trois ministres (de sept à huit minutes chacune) et d'un débat (de trois à cinq minutes par intervention). Le rapporteur fera la synthèse des principaux points abordés par les participants dans une brève déclaration de clôture.

2. Permettre de vieillir dans la dignité

Date et heure : vendredi 22 septembre, 15 heures-16 h 30

Après la déclaration liminaire du Président de la table ronde, quatre ou cinq ministres et chefs d'organisations internationales feront des déclarations (de sept à huit minutes chacune), qui seront suivies d'un débat (de trois à cinq minutes par intervention). Le rapporteur fera la synthèse des principaux points abordés par les participants dans une brève déclaration de clôture.

G. Adoption de la déclaration ministérielle

Date et heure : vendredi 22 septembre, 16 h 30-16 h 50

Documentation : Projet de déclaration ministérielle « Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes par l'allongement de la durée de vie » (ECE/AC.30/2017/Room Document1).

H. Clôture de la Conférence

Date et heure : vendredi 22 septembre, 16 h 50-17 heures.

Documentation : Résumé du Président.

Le Président de la Conférence résumera les résultats des travaux de la Conférence, qui seront diffusés sous la forme d'un résumé du Président.